



**Extrait du Registre des Délibérations  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
Séance du jeudi 19 décembre 2024**

**Date de la convocation** : vendredi 13 décembre 2024

**Nombre de conseillers en exercice** : 85

**Étaient présents :**

Mme Monique SEMAVOINE, M. Nicolas PATRIARCHE (excusé du n° 33 au n° 36), Mme Valérie REVEL (excusée du n° 1 au n° 3), Mme Marie-Claire NE (excusée du n° 38 au n° 42), M. Michel BERNOS, M. Francis PEES, M. Jean-Louis CALDERONI, M. Pascal MORA (excusé du n° 31 au n° 33), M. Claude FERRATO, M. Patrick BURON (excusé du n° 10 au n° 16), M. Jean-Marc DENAX, M. Philippe FAURE, M. Jean-Claude BOURIAT, M. André NAHON, M. Jean-Marc PEDEBEARN, Mme Marie-Hélène JOUANINE, M. Jean-Pierre LANNES, M. Bernard MARQUE, M. Pierre SOLER, M. Jacques LOCATELLI, M. Eric CASTET, M. Patrick ROUSSELET, Mme Martine BIGNALET, Mme Véronique DELUZE, M. Arnaud JACOTTIN, M. Jean-Louis PERES, M. Mohamed AMARA, M. Alain VAUJANY, Mme Patricia WOLFS, Mme Josy POUEYTO, M. Jean LACOSTE, M. Régis LAURAND, Mme Véronique LIPSOS-SALLENAVE, M. Michel CAPERAN, M. Kenny BERTONAZZI, Mme Lise ARRICASTRE, M. Gilbert DANAN, Mme Françoise MARTEEL, M. Pascal GIRAUD, Mme Marie-Laure MESTELAN, M. Sébastien AYERDI, Mme Pauline ROY LAHORE, Mme Catherine LOUVET-GIENDA, M. Jean-Loup FRICKER, M. Jérôme MARBOT, Mme Julie JOANIN, M. Jean-François BLANCO, Mme Sylvie GIBERGUES, Mme Emmanuelle CAMELOT, Mme Natalie FRANCO, M. Julien OCHEM, Mme Vanessa HORROD, M. Jean-Marc ARBERET, M. Raymond CHAGOT, M. Eric BOURDET, M. Jean-Michel BALEIX, Mme Roselyne JANVIER, Mme Brigitte COUSTET, Mme Nathalie BOUDER, Mme Corinne TISNERAT, M. Laurent JUBIER, M. Frédérick MAZODIER

**Étai(en)t représenté(e)s :**

M. François BAYROU (pouvoir à Mme Monique SEMAVOINE), Mme Nélia BOUCHANNAFA (pouvoir à Mme Françoise MARTEEL), Mme Fabienne CARA (pouvoir à M. Jérôme MARBOT), M. Fabien CERESUELA (pouvoir à Mme Roselyne JANVIER), M. Thibault CHENEVIÈRE (pouvoir à M. Gilbert DANAN), Mme Stéphanie DUMAS (pouvoir à Mme Patricia WOLFS), Mme Corinne HAU (pouvoir à M. Philippe FAURE), Mme Clarisse JOHNSON LE LOHER (pouvoir à M. Jean-Louis PERES), Mme Béatrice JOUHANDEAUX (pouvoir à Mme Marie-Laure MESTELAN), M. Didier LARRIEU (pouvoir à M. Jean-Marc DENAX), Mme Véronique MATHIEU LESCLAUX (pouvoir à M. Arnaud JACOTTIN), Mme Marie MOULINIER (pouvoir à Mme Pauline ROY-LAHOIRE), M. Christophe PANDO (pouvoir à M. Nicolas PATRIARCHE), M. Alexandre PEREZ (pouvoir à M. Michel CAPERAN), M. Didier RIVIERE (pouvoir à M. Patrick BURON), Mme Karine RODRIGUEZ (pouvoir à M. Raymond CHAGOT), Mme Martine RODRIGUEZ (pouvoir à M. Jacques LOCATELLI), M. Eric SAUBATTE (pouvoir à M. Claude FERRATO), Mme Christelle BONNEMASON CARRERE (pouvoir à Mme Véronique LIPSOS-SALLENAVE)

**Étai(en)t excusé(es) :**

M. Patrice BARTOLOMEO, Mme Janine DUFAU POUQUET, M. Victor DUDRET, M. Jérôme RIBETTE

**Secrétaire de séance** : Madame Lise ARRICASTRE

-----

**N° 1 Compte-rendu des décisions prises en application de l'article L. 5211-10 du Code général des collectivités territoriales**

**Rapporteur** : Mme Monique SEMAVOINE

Mesdames, Messieurs

24.09.2024	Est adopté le règlement de fonctionnement des établissements communautaires suivants : - Relais Petite Enfance « Berges du Gave » ; - Relais Petite Enfance de Pau ; - Relais Petite Enfance de Poey de Lescar.																																				
10.10.2024	Est signée une convention pour la mise à disposition de la CAPBP, par l'Agence de l'eau Adour-Garonne, de l'exposition « La solidarité internationale ». Cette mise à disposition est consentie, à titre gratuit. Cette exposition sera présentée au public à la médiathèque d'Este du 14 octobre au 4 novembre 2024.																																				
14.10.2024	Sont sollicités des subventions auprès de l'Etat et du Département des Pyrénées-Atlantiques, dans le cadre des travaux de reconversion de la friche industrielle Baradat :  - Coût prévisionnel de l'opération : 2 076 211,81 € - Cofinancement de l'Etat sollicité dans le cadre de la DSIL : 400 000 € - Cofinancement de l'Etat sollicité dans le cadre du Fonds Friche : 250 000 € - Cofinancement du Département sollicité : 300 000 € - Autofinancement : 1 126 211,81 €																																				
16.10.2024	Est signée avec l'Espace Jéliote et la compagnie « La poupée qui brûle, une convention d'y organiser un stage « Marionnette » les 23 et 24 novembre 2024. Est versé à la compagnie « La poupée qui brûle » la somme de 1 650 € TTC.																																				
18.10.2024	Sont attribuées les aides sur les fonds propres de la CAPBP accordées aux opérateurs de logements locatif sociaux :  - ISARD COS : 114 000 €																																				
24.10.2024	Est approuvé le plan de financement prévisionnel 2024 du Conservatoire Pau Béarn Pyrénées :  <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th colspan="2" style="text-align: center;">DEPENSES</th> <th colspan="2" style="text-align: center;">RECETTES</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Achats</td> <td style="text-align: right;">8 000 €</td> <td>Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services</td> <td style="text-align: right;">327 000 €</td> </tr> <tr> <td>Services extérieurs</td> <td style="text-align: right;">30 000 €</td> <td>Concours publics</td> <td style="text-align: right;">5 000 €</td> </tr> <tr> <td>Autres services extérieurs</td> <td style="text-align: right;">135 000 €</td> <td>Subventions d'exploitation :</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Impôts et taxes</td> <td style="text-align: right;">14 000 €</td> <td>DRAC</td> <td style="text-align: right;">93 000 €</td> </tr> <tr> <td>Charges de personnels</td> <td style="text-align: right;">3 800 000 €</td> <td>Conseil départemental (Fonctionnement)</td> <td style="text-align: right;">80 000 €</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>Communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées</td> <td style="text-align: right;">3 479 500 €</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>SEAM</td> <td style="text-align: right;">2 500 €</td> </tr> <tr> <td><b>TOTAL</b></td> <td style="text-align: right;"><b>3 987 000 €</b></td> <td><b>TOTAL</b></td> <td style="text-align: right;"><b>3 987 000 €</b></td> </tr> </tbody> </table> Sont sollicitées les subventions mentionnées auprès du Département des Pyrénées-Atlantiques.	DEPENSES		RECETTES		Achats	8 000 €	Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	327 000 €	Services extérieurs	30 000 €	Concours publics	5 000 €	Autres services extérieurs	135 000 €	Subventions d'exploitation :		Impôts et taxes	14 000 €	DRAC	93 000 €	Charges de personnels	3 800 000 €	Conseil départemental (Fonctionnement)	80 000 €			Communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées	3 479 500 €			SEAM	2 500 €	<b>TOTAL</b>	<b>3 987 000 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>3 987 000 €</b>
DEPENSES		RECETTES																																			
Achats	8 000 €	Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	327 000 €																																		
Services extérieurs	30 000 €	Concours publics	5 000 €																																		
Autres services extérieurs	135 000 €	Subventions d'exploitation :																																			
Impôts et taxes	14 000 €	DRAC	93 000 €																																		
Charges de personnels	3 800 000 €	Conseil départemental (Fonctionnement)	80 000 €																																		
		Communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées	3 479 500 €																																		
		SEAM	2 500 €																																		
<b>TOTAL</b>	<b>3 987 000 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>3 987 000 €</b>																																		

25.10.2024	<p>Financement du programme d'investissement du budget annexe de l'assainissement pour la poursuite des travaux sur l'usine de biométhanisation/méthanation.</p> <p>Prêteur : Société Générale</p> <p>Objet : Emprunt Environnement et Social sur le contrat « Taux de Marché »</p> <p>Montant : 5 000 000 €</p> <p>Date de mise à disposition des fonds : 15.11.2024</p> <p>Taux d'intérêt : Euribo 3M + 0,51 %</p> <p>Date d'échéance : 15.11.2049</p>
28.10.2024	<p>Sont attribuées les subventions accordées aux propriétaires dans le cadre des dispositifs opérationnels suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- PIG PLAISIR D'HABITER – DLC 3 pour un montant total de 1 219 € ;</li> <li>- OPAH RU CŒUR D'AGGLOMERATION – DLC3 pour un montant de 517 €.</li> </ul>
28.10.2024	<p>Sont attribuées les subventions accordées par l'ANAH aux propriétaires dans le cadre des dispositifs opérationnels suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- PIG PLAISIR D'HABITER pour un montant total de 13 369 € ;</li> <li>- OPAH RU CŒUR D'AGGLOMERATION pour un montant total de 7 233 €.</li> </ul>
30.10.2024	<p>Est signé l'avenant n°4, portant adhésion de la commune d'Uzos, à la convention de groupement de commande permanent pour des prestations d'études énergétiques de bâtiments existants ou en projet.</p>
05.11.2024	<p>Est signée une convention avec l'éco organisme EcoDDS pour le traitement des déchets de la catégorie « outillages du peintre ».</p>
05.11.2024	<p>Est signée une nouvelle convention avec le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP) des Pyrénées-Atlantiques et la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) pour la gestion des bibliothèques et l'organisation d'animation culturelles autour du livre à la Maison d'arrêt de Pau, par le Réseau des médiathèques. Cette convention est consentie, à titre gratuit, pour une durée de 3 ans.</p>
06.11.2024	<p>Sont signées deux conventions de partenariat, pour la mise en œuvre de l'accompagnement éducatif des élèves de la classe à horaires aménagés musique (CHAM) pour l'année scolaire 2024-2025, avec la DSDEN et deux intervenants : M. J-C. O. (enseignant au conservatoire) et Mme J. F. (élève au conservatoire). La rémunération des deux intervenants pour l'année 2024-2025 est entièrement prise en charge par des crédits d'Etat.</p>
08.11.2024	<p>Est signé un contrat de cession avec la société Sunny Side Productions, pour une master-class, à destination des élèves de l'Etablissement, animée par le musicien de jazz Richard Bona dans les locaux du Conservatoire Pau Béarn Pyrénées, le 16 novembre 2024 à 11h. Le montant de la prestation s'élève à 1 318,75 € TTC.</p>
13.11.2024	<p>Est signé l'avenant n°5, portant adhésion de la commune de Lée, à la convention de groupement de commande permanent pour des prestations d'études énergétiques de bâtiments existants ou en projet.</p>
13.11.2024	<p>Est pris acte du retrait de la commune de Saint-Faust du groupement de commande permanent pour des prestations d'études énergétiques et bâtiments existant ou en projet.</p>

15.11.2024	Est signée une convention de servitude de passage, à titre gratuit, sur le chemin existant, avec la SARL THEODORE HEID, concernant les emprises foncières suivantes :				
	Section	N°	Adresse	Commune	Superficie concernée
	AO	360	Avenue Léon Heid	Bizanos	27 m <sup>2</sup>
	BX	78	Avenue Léon Heid	Pau	390 m <sup>2</sup>
20.11.2024	Est signé une convention avec l'éco organisme CITEO pour bénéficier d'un accompagnement dans le cadre de la prévention et la gestion des déchets d'emballages ménagers et papiers graphiques. Les dispositions du contrat entrent en vigueur au 1 <sup>er</sup> janvier 2024.				

**Après avis de la conférence Finances - Administration Générale du 11 décembre 2024, il vous appartient de bien vouloir prendre acte des décisions.**

**Le conseil communautaire prend acte des décisions**

**Conclusions adoptées**

**suivent les signatures,**

**pour extrait conforme,**

Le Président  
François BAYROU